

Du 18 octobre 1910

Rapport de Mer (Ville de Rochefort)

Extrait des minutes du Greffe du tribunal civil
De première instance à Saint-Nazaire faisant
fonctions du tribunal de commerce.

L'an mil-neuf-dix, le quinze octobre au
Greff du tribunal de commerce et devant nous,

Monsieur Henri Bodo maître

au Cabotage second capitaine du navire
du port de Dunkerque jaugeant 1290^{ft} 99,00 et
armé de vingt-cinq hommes d'équipages.

Lequel déclare, que le ¹⁸ (Ville de Rochefort)
a quitté Pouillac le treize octobre 1910 après
avoir pris à ce point un lot de forte en osier
pour S^r Nazaire, fait route à onze heures
du matin avec à bord environ deux mille
tonnes de diverses marchandises armées conformément
aux réglements; le navire en bon état de

S'aviguabilité les panneaux bien condannées
et les pompes franches, sorti de Gironde à trois
heures trente, temps étais mer houleuse, passé à
Narbonne à cinq heures 45, passé N et S. du feu
de l'île d'Yeu à minuit à six milles environ
navigué sans incident jusqu'aux Coëufs où
nous avons pris le pilote de St-Nazaire, le
navire calait à l'ancrage six mètres trente-cinq
il était une heure du matin le quatorze Octobre,
le pilote a constaté les feux clairs, vers deux heures
et demi aperçue dans la direction du N.W. 2° les feux
d'un vapeur se dirigeant vers nous, allant dans la
direction du S.S.O. la mer était houleuse et le vent
souffrait en forte bisse de l'ENE nous étions par
le travers du Piler dont on apercevait le feu à
quatre ou cinq milles dans la direction du S.E.
le pilote Pichon de St-Nazaire était sur la
passerelle haute avec le capitaine, qui y était
monté sur mon appel à onze heure et demi du
soir finissant mon quart à minuit, Palvadeau
Commandait le St Ville de Rochefort et le

Lieutenant Lemaire qui était de quart, Le timonier était à son poste réglementaire l'homme de veille était au bassin et a le premier signalé un navire à l'horizon nous marchions à une vitesse de neuf nœuds en avant, Le vapeur qui faisait route sur nous nous montrait tantôt son feu rouge tantôt son feu vert. Comme il rapprochait toujours en faisant route dans notre direction et plutôt vers l'avant, à nous le capitaine du Ville de Rochefort donna un coup brief avec la sirène pour indiquer qu'il venait sur tribord, puis le vapeur étranger ne répondant pas et ne changeant pas sa route le capitaine du Ville de Rochefort donna à nouveau un coup brief pour indiquer qu'il continuait son mouvement sur tribord, Le vapeur étranger s'approchait toujours sans répondre et sans modifier sa route. aucun autre navire n'était en vue. Le capitaine du Ville de Rochefort donna un troisième coup de sirène mais à ce moment le vapeur

et bordeur nous frappait de son étrave par le travers du panneau trois sans avoir jamais répondu ou fait manœuvre pour éviter l'abordage. Au moment de l'abordage le capitaine était près du télégraphe ayant en mains le cordon de la sirène, le timonier avait les mains sur la barre à vapeur le pilote était au milieu de la passerelle devant le compas. Le lieutenant se trouvait près de l'homme de barre. Le vapeur abordeur currit une creche énorme à cabord au dessus et au dessous à la flottaison le capitaine m'ordonna immédiatement la mise à l'eau des embarcations et le lieutenant fut chargé de ~~transmettre~~ transmettre cet ordre à l'équipage cet ordre fut transmit avec la plus grande rapidité au le choc et l'encaissement de l'eau le navire s'enfonça en s'inclinant sur cabord et disparut dans moins de cinq minutes sans que l'on ait eu le temps de mettre les embarcations à la mer.

Réveillé dans ma cabine, où je reposais

n'étant pas de quart, par les coups de si鑒e
je n'en sortis sur le pont qui a l'appelle du
lieutenant, n'ayant pour vêtement que ma
chemise et mon pantalon, abruti d'un couteau
je tranchais l'étui d'une des embarcations
et allait couper les saïsines quand un de mes
pièges partant dans le vide je suis tombé sur
le pont et apercevant la plate qui flottait
près de moi je m'en suis approché en me
trainant pour m'y réfugier, je fus saisi
alors par le dos et je reconnus la poigne du
lieutenant Lemaire qui me plaça sur la plate
il allait y embarquer lui-même quand accourut
en chemise le maître d'hôtel qui prit place
avec nous et une vague nous entraîna au
large il était temps le navire s'inclinait
sur l'abord à cet instant et l'extrémité du
mât vint s'abattre à nous frôler, nous
entendions les appels de nos camarades sans
pouvoir leur porter secours et peu à
peu ils disparaissent sans doute. Certains

n'auront pas eut le temps de sortir des postes
de la machine tant le navire a coulé
rapidelement. afin de faire tête à la barre
le lieutenant visait successivement deux
fûts vides provenant de la proue. et
avec le maître d'hôtel ils les maintenaient
devant la plate avec leurs mains, Je vidais
la plate avec une ~~des~~^{des} boute Il le lieutenant
il eut été impossible de tenir plus nombreux
sur la plate. jusqu'au jour nous avons
attendus du secours: cependant nous pouvions
voir que le vapeur abordeur était sur les
lieux. Du sinistre. Deux bateaux pilote venu
une heure environ après l'abordage attrapé par
les futailler et les débris flottants on eut sur
les lieux du sinistre pendant un certain
temps. recherchant des naufragés à sauver ils
n'en ont recueilli aucun car ils sont rentrés
au port sans personne l'état de la mer et la
nuit noire ne leur a pas permis d'entendre
nos cris et de nous voir. Le vapeur abordeur

ne nous n'ut qui au lever du jour vers cinq
heures et demi à six heures, nos cris jusqu'à la
avaient été couverts sans doute par le bruit
du vent et de la mer. nous n'aurions pas
pu tenir davantage, un de ses canots vint
nous recevoir et nous conduisit à son bord
exécrables et glacées, il est certains que sans
l'énergie et la vigueur et le sang froid du
lieutenant Lemaine le maître J'hôtel et
moi nous aurions péri avec le reste de
l'équipages. nous avons reçu à bord
du vapeur Peveril de Glasgow les
meilleurs soins on nous donna du linge
et des vêtements et on pansa nos blessures
les mains du lieutenant et du maître J'hôtel
étaient fortement entamées, Le Peveril fit
route lentement pour Saint-Nazaire.
D'où il était sorti la veille au soir ce
navire a subi dans l'abordage de graves
avaries à son étrave. nous sommes arrivés
vers dix heures sur rade de St-Nazaire.

ou le vapeur, Henri Duval, vient nous prendre pour nous conduire à terre où nous fîmes reçus vers onze heures sur le quai de la jetée sud, par l'agent de notre compagnie et on procéda ensuite aux formalités d'usage notamment à l'interrogation de la marine à bord du Pévèle nous avons trouvé un matelot qui parlait un peu le français et qui nous a dit en parlant de l'officier qui était de quart au moment de l'abordage que cet officier disait n'avoir rien vu ni entendu. Le matelot ajouta que cet officier était un homme très nerveux et perdait son sang froid.

Cel et le rapport du dit capitaine qui il affirme sincère et véritable se réservant de l'entendre au banc et qu'il a signé avec nous et le greffier.

Signé Boile

Après avoir eu lecture du rapport
qui précéde et l'avoir affirmé sincère
et véritable les nommées Lemaire Henri
trente ans Lieutenant Demeurant au Grand
Fort Gravelines 2^e Mars Constant vingt-sept
ans matelot Demeurant à Fort Mandjek
l'ont signé avec nous et le Greffier.

Signe H. Lemaire

Hans - P. Debled

Folio trente case huit